



**Adoption  
12 septembre 2018**

**Dernière mise à jour  
2 août 2021**

# **Politique d'attribution d'aide financière**

**Direction générale**

## Table des matières

|   |    |
|---|----|
| OBJECTIFS .....   | 2  |
| VOLETS D'ATTRIBUTION .....  | 2  |
| FORMULAIRE DE DEMANDE D'ATTRIBUTION D'AIDE FINANCIÈRE .....                                 | 2  |
| DATES À RETENIR .....   | 3  |
| AVIS .....  | 3  |
| VOLET I – ATTRIBUTION D'AIDE FINANCIÈRE AUX ORGANISMES À BUT NON LUCRATIF DE DONNACONA..... | 4  |
| VOLET II – DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE.....  | 6  |
| VOLET III – PARTENARIAT PUBLICITAIRE .....  | 7  |
| VOLET IV – PARRAINAGE OFFICIEL PAR LA VILLE DE DONNACONA .....                              | 8  |
| ANNEXE A - FORMULAIRES OFFICIELS DE DEMANDE D'ATTRIBUTION D'AIDE FINANCIÈRE.....            | 9  |
| ANNEXE B – LISTE DES ORGANISMES PARRAINÉS OFFICIELLEMENT PAR LA VILLE DE DONNACONA .....    | 12 |

C'est en 1915 qu'a été fondée la Ville de Donnacona; la municipalité Les Écureuils, dont la mémoire remonte en Nouvelle-France (1672), lui a été fusionnée en 1967.

Grâce à la bonté d'une soixantaine d'organismes à but non lucratif et de plus de 180 entreprises, ces deux communautés, désormais unies sous la même appellation, sont vaillamment engagées à la dynamisation culturelle, économique, environnementale, historique et, entre autres, sportive du territoire. L'immuable vitalité et l'étonnante créativité des citoyens de Donnacona enrichissent, sans relâche, la profonde humanité particulière à cet enviable territoire riverain.

### **AVIS**

Le masculin a été utilisé dans ce texte afin d'en alléger la lecture.

Le nom comme *Ville* remplace *Ville de Donnacona*.

Le nom commun *conseil* remplace *conseil municipal de la Ville de Donnacona*.

Le nom commun *Politique* remplace *Politique d'attribution d'aide financière de la Ville de Donnacona*.

## **Objectifs**

Par l'adoption de la *Politique d'attribution d'aide financière de la Ville de Donnacona*, la Ville établit des paramètres permettant le traitement objectif et équitable des demandes d'aide financière reçues. Cette gestion transparente et responsable de l'attribution des aides financières permet également un meilleur contrôle des sommes puisées dans les fonds publics, respect primordial dû aux citoyens.

Pour les volets I et IV, cette politique vise particulièrement à encourager les organismes de la communauté à organiser des activités locales, desquelles pourront profiter les citoyens de Donnacona de tous âges. Indirectement, cette politique vise à encourager la vivacité des centaines de bénévoles qui ont à cœur l'humanité de la municipalité. La Ville reconnaît unanimement que leur bonté et leur persévérance favorisent la croissance démographique de Donnacona.

## **Volets d'attribution**

En raison de la diversité des activités améliorant la qualité de vie des citoyens de Donnacona, la *Politique d'attribution d'aide financière de la Ville de Donnacona* est divisée en quatre volets :

- > I : Attribution d'aide financière aux organismes à but non lucratif de Donnacona;
- > II : Développement économique;
- > III : Partenariat publicitaire;
- > IIIV : Parrainage officiel par la Ville de Donnacona

## **Formulaire de demande d'attribution d'aide financière**

Toutes les demandes d'attribution d'aide financière (volets I, II et IV) doivent être accompagnées du formulaire prescrit à cet effet. Lesdits formulaires se trouvent en annexe de cette politique. Si le formulaire n'accompagne pas la demande, celle-ci sera rejetée.

Les demandes de partenariats publicitaires (volet III) ne sont pas assujetties à cette obligation.

## **Dates à retenir**

Une fois par année, lors de la préparation du budget de la Ville (novembre), le conseil réserve un montant fixe à l'usage de la *Politique d'attribution d'aide financière* pour les différents volets. C'est en décembre, lors d'une séance publique du conseil, que ledit budget est adopté.

Les demandes d'attribution d'aide financière doivent être acheminées aux différentes personnes citées dans cette politique afin qu'elles puissent être analysées par les membres du conseil. En fonction de l'analyse des demandes reçues et du budget disponible, les membres du conseil peuvent accepter ou refuser les demandes.

Les sommes ainsi budgétées permettent notamment d'offrir équitablement de l'aide financière aux nombreux organismes à but non lucratif de la Ville, favorisant ainsi la diversité des activités organisées, lesquelles bénéficieront à un plus grand nombre de citoyens de tous âges.

Une fois l'attribution d'aide financière autorisée, une communication officielle de la Ville est envoyée à l'organisme bénéficiaire. Ce document constitue la preuve de l'octroi et peut être exigé, à tout moment, par une autorité municipale.

Les détails quant aux critères d'octroi de l'attribution d'aide financière pour chaque volet de la *Politique* sont inscrits dans la section de ce document les concernant.

## **Avis**

La *Politique d'attribution d'aide financière de la Ville de Donnacona* constitue un guide duquel le conseil pourra déroger en de circonstances exceptionnelles.

## **Volet I – Attribution d'aide financière aux organismes à but non lucratif de Donnacona**

La *Politique d'attribution d'aide financière de la Ville de Donnacona* vise particulièrement à encourager les organismes de la communauté à organiser des activités locales, desquelles pourront profiter les citoyens de Donnacona de tous âges. Ces activités enrichissent le bien-être de la communauté, tout en renforçant les liens unissant les individus la composant et leur sentiment d'appartenance à la Ville.

Indirectement, cette politique vise à promouvoir les organismes et à encourager la vivacité des centaines de bénévoles qui ont à cœur l'humanisme de Donnacona. La Ville reconnaît unanimement que leur bonté et leur persévérance favorisent sa croissance démographique.

### **Critères définissant les organismes visés par ce volet**

- › L'organisme doit être reconnu selon la *Politique de reconnaissance des organismes* de la Ville de Donnacona comme étant à but non lucratif et établi sur le territoire de la Ville.

Un organisme reconnu comme étant à but non lucratif, mais n'étant pas établi sur le territoire de la Ville peut soumettre une demande d'attribution d'aide financière. Celle-ci sera analysée par le conseil, lequel l'acceptera ou la refusera.

Le conseil privilégie l'attribution d'aides financières aux organismes reconnus comme étant à but non lucratif établis sur son territoire OU qui viennent en aide à la population établie sur son territoire.

- › Un citoyen de la Ville qui organise une activité dans le but de remettre les profits à un organisme à but non lucratif dûment accrédité et n'étant pas établi sur le territoire de la Ville doit être officiellement parrainé par celui-ci avant de faire une demande d'attribution d'aide financière. Il devra joindre au formulaire officiel (en annexe) un document prouvant le parrainage.

### **Critères d'évaluation de la demande**

Dans le respect d'une gestion équitable des fonds publics et du mieux-être de la communauté donnaconienne, l'organisme et le citoyen doivent notamment préciser (si applicable), sur le formulaire officiel de demande d'attribution d'aide financière (en annexe), les points suivants :

- › Les retombées de l'activité dans la communauté de Donnacona;
- › Ses efforts d'autofinancement;
- › Le nombre de membres de l'organisme;
- › La clientèle visée;
- › Le nombre de participants de Donnacona attendus.

Au plus tard trois mois après la tenue de l'activité pour laquelle une aide financière a été attribuée, les organismes bénéficiaires doivent présenter, à la direction générale de la Ville, un bilan de leur activité où est prouvée l'utilisation de l'aide financière reçue. Cette exigence est nécessaire pour justifier la gestion adéquate et transparente des fonds publics.

### **Demande de matériel**

Lorsqu'une demande a pour objet l'emprunt de matériel, les organismes devront suivre les modalités inscrites dans la *Politique de prêt d'équipements et de plateaux* de la Ville de Donnacona.

### **Justification de l'utilisation de l'argent**

Lorsqu'un organisme se voit accorder une aide financière, celui-ci devra présenter à la Ville une preuve justifiant l'utilisation de ladite aide financière, faute de quoi la prochaine demande d'aide financière déposée par cet organisme pourra être rejetée.

### **Présentation d'une demande**

Si la demande respecte les critères évoqués dans la définition ci-dessus de l'attribution d'aide financière aux organismes à but non lucratif de Donnacona, elle devra être acheminée à l'attention du directeur des loisirs, de la culture et de la vie communautaire de la Ville.

Par la poste :

Directeur des loisirs, de la culture et de la vie communautaire  
300, rue de l'Église  
Donnacona, QC G3M 1Z5

ou par courriel :

[loisirs@villededonnacona.com](mailto:loisirs@villededonnacona.com)

Att : Directeur des loisirs, de la culture et de la vie communautaire

### **Formulaire de demande d'attribution d'aide financière**

Toutes les demandes d'attribution d'aide financière (volets I, II et IV) doivent être accompagnées du formulaire prescrit à cet effet. Lesdits formulaires se trouvent en annexe de cette politique. Si le formulaire n'accompagne pas la demande, celle-ci sera rejetée.

## Volet II – Développement économique

La Ville de Donnacona reconnaît les incessants défis que doit surmonter une entreprise en démarrage, mais qu'une fois ses bases solidement ancrées sur son territoire, elle contribuera à la vitalité de celui-ci, améliorant par le fait même la vie communautaire des citoyens. Elle souhaite donc notamment encourager le démarrage d'entreprises sérieuses, responsables et crédibles sur son territoire, et ce, en gérant de manière transparente et équitable les fonds publics. De plus, des entreprises en exploitation et/ou en expansion importante pourront également déposer une demande d'aide financière à même ce volet en démontrant l'impact de leur entreprise sur le développement économique de la Ville et de la région.

Une demande d'attribution d'aide financière dans le volet « Développement économique » ne peut être récurrente.

### Montant maximal

Lors de l'adoption du budget de la Ville, le conseil réservera un montant fixe à ce volet de la *Politique* et qui demeurera dans les paramètres du dernier alinéa de l'article 92.1 LCM. Il est important de préciser que le conseil pourra accepter de verser une aide financière dans ce volet en suivant les règles stipulées à la *Loi sur les compétences municipales* (particulièrement l'article 92.1) (RLRQ c. C-47.1).

### Présentation d'une demande

Si la demande respecte les critères évoqués ci-dessus, elle devra être acheminée à l'attention du directeur de l'urbanisme et du développement économique.

Par la poste :

Directeur de l'urbanisme et du développement économique  
138, avenue Pleau,  
Donnacona, QC G3M 1A1

ou par courriel :

[urbanisme@villededonnacona.com](mailto:urbanisme@villededonnacona.com)

Att : Directeur de l'urbanisme et du développement économique

La demande sera acheminée au conseil. Une fois celle-ci analysée, une réponse, positive ou négative, sera envoyée par courriel ou par la poste, selon les coordonnées qui seront indiquées sur le formulaire de demande (Annexe – Volet II – Démarrage d'entreprise).

### Remise officielle de l'aide financière

Lorsqu'une demande d'aide financière sera acceptée par le conseil, une résolution sera adoptée lors d'une séance publique du conseil. Une prise de photo suivra et une publication sera préparée et diffusée par la responsable des communications.

### Formulaire de demande d'attribution d'aide financière

Toutes les demandes d'attribution d'aide financière (volets I, II et IV) doivent être accompagnées du formulaire prescrit à cet effet. Lesdits formulaires se trouvent en annexe de cette politique. Si le formulaire n'accompagne pas la demande, celle-ci sera rejetée.

## Volet III – Partenariat publicitaire

La Ville de Donnacona est d'avis qu'un partenariat publicitaire se définit comme suit:

« *Le partenariat publicitaire est une contribution financière ou matérielle octroyée, par la Ville de Donnacona, à même les fonds publics, à un organisme, une entreprise ou un citoyen pour l'organisation ou sa collaboration à un événement ou à une activité de visibilité par lequel, en échange, la Ville, au nom de ses citoyens, acquiert la notoriété équivalent son investissement.* »

### Montant maximal

Lors de l'adoption du budget de la Ville, le conseil réservera un montant fixe à ce volet de la *Politique*.

### Présentation d'une demande

Si la demande respecte les critères évoqués dans la définition ci-dessus du partenariat publicitaire, et demeure dans les paramètres du dernier alinéa de l'article 92.1 LCM. Il est important de préciser que le conseil pourra accepter de verser une aide financière dans ce volet en suivant les règles stipulées à la *Loi sur les compétences municipales* (particulièrement l'article 92.1) (RLRQ c. C-47.1).

La demande devra être acheminée à la personne responsable des communications de la Ville de Donnacona.

Par la poste :

Responsable des communications de la Ville de Donnacona  
138, avenue Pleau,  
Donnacona, QC G3M 1A1

ou par courriel :

[communications@villededonnacona.com](mailto:communications@villededonnacona.com)

Att : Responsable des communications de la Ville de Donnacona

Notez que les demandes de partenariats publicitaires sont gérées individuellement. Le budget leur étant accordé diffère de celui réservé aux trois autres volets de la *Politique d'attribution d'aide financière de la Ville de Donnacona*.

Une demande de partenariat publicitaire peut être récurrente.

## **Volet IV – Parrainage officiel par la Ville de Donnacona**

Reconnaissant que certains organismes mettent sur pied des activités d'envergure, à grand déploiement de ressources humaines, matérielles et financières, favorisant indéniablement l'enrichissement culturel, sportif et pour le bien-être de sa population, en plus de faire rayonner sa notoriété bien au-delà de son territoire, la Ville, par la voix des personnes élues à son conseil, a décidé de parrainer officiellement quelques organismes. Ces organismes sont inscrits dans l'annexe D de ce document qui pourra être modifiable selon les volontés des membres du conseil.

### **Montant maximal**

Lors de l'adoption du budget de la Ville de Donnacona, le conseil réservera un montant fixe à ce volet de la *Politique*.

### **Présentation d'une demande**

Si la demande respecte les critères évoqués ci-dessus, elle devra être acheminée à l'attention de la direction générale.

Par la poste :  
Directeur général de la Ville de Donnacona  
138, avenue Pleau,  
Donnacona, QC G3M 1A1

ou par courriel :  
[info@villededonnacona.com](mailto:info@villededonnacona.com)  
Att : Directeur général de la Ville de Donnacona

La demande sera acheminée au conseil. Une fois celle-ci analysée, une réponse, positive ou négative, sera envoyée par courriel ou par la poste, selon les coordonnées qui seront indiquées sur le formulaire de demande (Annexe – Volet IV – Parrainage officiel).

### **Formulaire de demande d'attribution d'aide financière**

Toutes les demandes d'attribution d'aide financière (volets I, II et IV) doivent être accompagnées du formulaire prescrit à cet effet. Lesdits formulaires se trouvent en annexe de cette politique. Si le formulaire n'accompagne pas la demande, celle-ci sera rejetée.

## ANNEXE A - Formulaires officiels de demande d'attribution d'aide financière

### Volet I Attribution d'aide financière aux organismes à but non lucratif de Donnacona

|  |                        |
|--|------------------------|
| Date _____   | Nom du requérant _____ |
| Coordonnées du requérant _____   |                        |
| Nom de l'organisme _____   |                        |
| Nom du responsable de l'organisme _____  |                        |
| Coordonnées de l'organisme _____   |                        |
| Date officielle de fondation de l'organisme _____  |                        |
| Mission de l'organisme _____   |                        |
| _____  |                        |
| Nombre de membres de l'organisme _____   |                        |
| Bénéficiez-vous de privilèges en bien, en temps ou en ressources humaines de la Ville de Donnacona. Si oui, quels sont-ils ? _____ |                        |
| _____  |                        |
| De quelle manière votre organisme contribuera-t-il à l'amélioration de la vie communautaire de Donnacona ? _____                   |                        |
| _____  |                        |
| Montant d'aide financière demandé _____  |                        |
| À quoi servira l'aide financière _____   |                        |
| _____  |                        |
| Démontrez vos efforts d'autofinancement _____  |                        |
| _____  |                        |
| _____  |                        |
| Combien de participants de Donnacona attendez-vous ? _____   |                        |

Je reconnais devoir présenter à la Ville de Donnacona des pièces justifiant l'utilisation de l'aide financière qui pourrait m'être accordée.

\_\_\_\_\_  
Signature

Le cas échéant d'un parrainage, un document officiel le stipulant doit accompagner ce formulaire.

Ce formulaire doit accompagner votre demande, sans quoi elle sera rejetée.

## Volet II Démarrage d'entreprise

|   |                        |
|---|------------------------|
| Date _____  | Nom du requérant _____ |
| Coordonnées du requérant _____  |                        |
| Nom de l'entreprise _____   |                        |
| Nom du propriétaire de l'entreprise _____   |                        |
| Coordonnées de l'entreprise _____   |                        |
| Date officielle d'ouverture de l'entreprise _____   |                        |
| Mission de l'entreprise _____   |                        |
| _____   |                        |
| Nombre d'emplois projetés dans une année _____  |                        |
| Pourquoi avez-vous choisi d'établir votre entreprise à Donnacona ? _____  |                        |
| _____   |                        |
| _____   |                        |
| De quelle manière votre entreprise contribuera-t-elle à l'amélioration de la vie communautaire de Donnacona ? _____ |                        |
| _____   |                        |
| _____   |                        |
| Montant d'aide financière demandé _____   |                        |
| À quoi servira l'aide financière _____  |                        |
| _____   |                        |
| _____   |                        |
| Combien de participants de Donnacona attendez-vous ? _____  |                        |

Je reconnais que l'aide financière qui pourrait m'être accordée ne le sera que lorsque je fournirai à la Ville de Donnacona des pièces justificatives prouvant l'utilisation de ladite aide financière à venir.

\_\_\_\_\_  
Signature

**Veillez joindre à ce formulaire :**

› Votre plan d'affaires.

Ce formulaire doit accompagner votre demande, sans quoi elle sera rejetée.

### Volet IV Parrainage officiel par la Ville de Donnacona

|  |                        |
|--|------------------------|
| Date _____   | Nom du requérant _____ |
| Coordonnées du requérant _____   |                        |
| Nom de l'organisme _____   |                        |
| Nom du responsable de l'organisme _____  |                        |
| Coordonnées de l'organisme _____   |                        |
| Date officielle de fondation de l'organisme _____  |                        |
| Mission de l'organisme _____   |                        |
| _____  |                        |
| Nombre de membres de l'organisme _____   |                        |
| De quelle manière votre organisme contribuera-t-il à l'amélioration de la vie communautaire de Donnacona ? _____ |                        |
| _____  |                        |
| Montant d'aide financière demandé _____  |                        |
| À quoi servira l'aide financière _____   |                        |
| _____  |                        |

Je reconnais que l'aide financière qui pourrait m'être accordée ne le sera que lorsque je fournirai à la Ville de Donnacona des pièces justificatives prouvant l'utilisation de ladite aide financière à venir.

\_\_\_\_\_  
Signature

**Veillez joindre à ce formulaire :**

- > Les états financiers de l'organisme pour l'année terminée (s'il y a lieu);
- > Les prévisions budgétaires de l'entreprise pour l'année à venir.

Ce formulaire doit accompagner votre demande, sans quoi elle sera rejetée.

## **ANNEXE B – Liste des organismes parrainés officiellement par la Ville de Donnacona**

### **Dernières modifications : août 2021**

- > Actigym
- > Artspec Portneuf
- > Centre d'interprétation de la nature et d'animation familiale (CINAF)
- > CJSR
- > Club de curling
- > Club de golf Donnacona
- > Club de hockey senior Donnacona
- > Club de patinage artistique CPA (spectacles de fin d'année)
- > Club de patinage de vitesse *Les Élités de Portneuf* (compétitions annuelles)
- > Club de soccer les Mustangs de Pont-Rouge
- > Club Patrimoine et musique
- > Comité de hockey mineur Les Diablos de Donnacona/Pont-Rouge
- > Comité de jumelage Donnacona/Jarnac
- > École de musique Desjardins
- > Festival de blues
- > Laura Lémerville
- > Relais de la Pointe-aux-Écureuils
- > Tournoi provincial de hockey midget